NATURA 2000 - FORMULAIRE STANDARD DE DONNEES
Pour les zones de protection spéciale (ZPS), les propositions de sites d'importance communautaire (pSIC), les sites d'importance communautaire (SIC) et les zones spéciales de conservation (ZSC)

FR2500081 - Havre de Saint-Germain-sur-Ay et Landes de Lessay

1. IDENTIFICATION DU SITE 1
2. LOCALISATION DU SITE 2
3. INFORMATIONS ECOLOGIQUES 3
4. DESCRIPTION DU SITE 8
5. STATUT DE PROTECTION DU SITE 10
6. GESTION DU SITE 11

1. IDENTIFICATION DU SITE

1.1 Type

B (pSIC/SIC/ZSC)

1.2 Code du site

FR2500081

1.3 Appellation du site

Havre de Saint-Germain-sur-Ay et Landes de Lessay

1.4 Date de compilation

30/11/1995

1.5 Date d'actualisation

16/07/2019

1.6 Responsables

Responsable national et européen	Responsable du site	Responsable technique et scientifique national
Ministère en charge de l'écologie	DREAL Basse-Normandie	MNHN - Service du Patrimoine Naturel
www.developpement-durable.gouv.fr	www.basse-normandie.developpement-durable.gouv.fr	www.mnhn.fr www.spn.mnhn.fr
en3.en.deb.dgaln@developpement-durable.gouv.fr		natura2000@mnhn.fr

1.7 Dates de proposition et de désignation / classement du site

Date de transmission à la Commission Européenne : 31/03/1999
(Proposition de classement du site comme SIC)

Dernière date de parution au JO UE : 12/12/2008
(Confirmation de classement du site comme SIC)

ZSC : date de signature du dernier arrêté (JO RF) : 01/10/2014

Texte juridique national de référence pour la désignation comme ZSC : http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000029616615

2. LOCALISATION DU SITE

2.1 Coordonnées du centre du site [en degrés décimaux]

Longitude : -1,61778°

Latitude : 49,2125°

2.2 Superficie totale

4056,37 ha

2.3 Pourcentage de superficie marine

30%

2.4 Code et dénomination de la région administrative

Code INSEE	Région
25	Basse-Normandie

2.5 Code et dénomination des départements

Code INSEE	Département	Couverture (%)
50	Manche	70 %

2.6 Code et dénomination des communes

Code INSEE	Communes
50151	CREANCES
50182	FEUILLIE
50208	GONFREVILLE
50267	LESSAY
50328	MILLIERES
50364	MUNEVILLE-LE-BINGARD
50403	PIROU
50481	SAINT-GERMAIN-SUR-AY
50533	SAINT-PATRICE-DE-CLAIDS
50629	VESLY

2.7 Région(s) biogéographique(s)

Atlantique (100%)

3. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

3.1 Types d'habitats présents sur le site et évaluations

Types d'habitats inscrits à l'annexe I					Évaluation du site			
Code	PF	Superficie (ha) (% de couverture)	Grottes [nombre]	Qualité des données	A\|B\|C\|D	A\|B\|C		
					Représent -ativité	Superficie relative	Conservation	Évaluation globale
1110 *Bancs de sable à faible couverture permanente d'eau marine*		9,95 *(0,25 %)*		G	C	C	C	B
1130 *Estuaires*		740,21 *(18,23 %)*		G	A	C	B	B
1140 *Replats boueux ou sableux exondés à marée basse*		40,61 *(1 %)*		P	D			
1210 *Végétation annuelle des laissés de mer*		5,65 *(0,14 %)*		M	A	C	B	B
1310 *Végétations pionnières à Salicornia et autres espèces annuelles des zones boueuses et sableuses*		1,52 *(0,04 %)*		G	A	C	B	B
1330 *Prés-salés atlantiques (Glauco-Puccinellietalia maritimae)*		289,76 *(7,14 %)*		G	A	C	B	A
2110 *Dunes mobiles embryonnaires*		1,24 *(0,03 %)*		G	A	C	B	B
2120 *Dunes mobiles du cordon littoral à Ammophila arenaria (dunes blanches)*		32,84 *(0,81 %)*		G	A	C	B	B
2130 *Dunes côtières fixées à végétation herbacée (dunes grises)*	X	151,05 *(3,72 %)*		G	A	B	B	B
2170 *Dunes à Salix repens spp. argentea (Salicion arenariae)*		1,3 *(0,03 %)*		G	A	C	B	B
2180 *Dunes boisées des régions atlantique, continentale et boréale*		0,41 *(0,01 %)*		P	C	C	B	B
2190 *Dépressions humides intradunaires*		2,43 *(0,06 %)*		G	B	C	B	B
3110		4,86		G	A	C	B	B

Eaux oligotrophes très peu minéralisées des plaines sablonneuses (Littorelletalia uniflorae)		*(0,12 %)*						
3140 *Eaux oligomésotrophes calcaires avec végétation benthique à Chara spp.*		0,41 *(0,01 %)*		P	C	C	C	B
3150 *Lacs eutrophes naturels avec végétation du Magnopotamion ou de l'Hydrocharition*		15,49 *(0,38 %)*		G	C	C	C	B
3160 *Lacs et mares dystrophes naturels*		0,98 *(0,02 %)*		G	C	C	C	B
3260 *Rivières des étages planitiaire à montagnard avec végétation du Ranunculion fluitantis et du Callitricho-Batrachion*		0,36 *(0,01 %)*		G	C	C	C	C
4010 *Landes humides atlantiques septentrionales à Erica tetralix*		899,91 *(22,16 %)*		G	A	C	C	B
4020 *Landes humides atlantiques tempérées à Erica ciliaris et Erica tetralix*	X	11,42 *(0,28 %)*		G	A	C	C	A
4030 *Landes sèches européennes*		214,91 *(5,29 %)*		G	A	B	C	C
6230 *Formations herbeuses à Nardus, riches en espèces, sur substrats siliceux des zones montagnardes (et des zones submontagnardes de l'Europe continentale)*	X	0,31 *(0,01 %)*		G	C	C	C	C
6410 *Prairies à Molinia sur sols calcaires, tourbeux ou argilo-limoneux (Molinion caeruleae)*		98,41 *(2,42 %)*		G	C	C	C	B
6430 *Mégaphorbiaies hygrophiles d'ourlets planitiaires et des étages montagnard à alpin*		48,86 *(1,2 %)*		G	B	C	C	C
6510 *Prairies maigres de fauche de basse altitude (Alopecurus pratensis, Sanguisorba officinalis)*		4,15 *(0,1 %)*		G	B	C	B	B
7110 *Tourbières hautes actives*	X	2,4 *(0,06 %)*		G	B	C	B	B
7120 *Tourbières hautes dégradées encore susceptibles de régénération naturelle*		22,12 *(0,54 %)*		G	A	C	C	B
7140 *Tourbières de transition et tremblantes*		10,85 *(0,27 %)*		G	A	C	C	B
7150 *Dépressions sur substrats tourbeux du Rhynchosporion*		3,31 *(0,08 %)*		G	A	C	B	B
7210 *Marais calcaires à Cladium mariscus et espèces du Caricion davallianae*	X	11,31 *(0,28 %)*		G	C	C	C	B
7230		0,73		G	C	C	B	B

Tourbières basses alcalines		*(0,02 %)*						
91D0 *Tourbières boisées*	X	0,71 *(0,02 %)*		G	C	C	B	B
91E0 *Forêts alluviales à Alnus glutinosa et Fraxinus excelsior (Alno-Padion, Alnion incanae, Salicion albae)*	X	0,89 *(0,02 %)*		G	C	C	C	C
9190 *Vieilles chênaies acidophiles des plaines sablonneuses à Quercus robur*		14,51 *(0,36 %)*		G	A	C	C	B

- **PF :** Forme prioritaire de l'habitat.
- **Qualité des données :** G = «Bonne» (données reposant sur des enquêtes, par exemple); M = «Moyenne» (données partielles + extrapolations, par exemple); P = «Médiocre» (estimation approximative, par exemple).
- **Représentativité :** A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative» ; D = «Présence non significative».
- **Superficie relative :** A = 100 $\geq$ p > 15 % ; B = 15 $\geq$ p > 2 % ; C = 2 $\geq$ p > 0 % .
- **Conservation :** A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Moyenne / réduite».
- **Evaluation globale :** A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative».

3.2 Espèces inscrites à l'annexe II de la directive 92/43/CEE et évaluation

Espèce			Population présente sur le site					Évaluation du site				
Groupe	Code	Nom scientifique	Type	Taille		Unité	Cat.	Qualité des données	A\|B\|C\|D	A\|B\|C		
				Min	Max		C\|R\|V\|P		Pop.	Cons.	Isol.	Glob.
I	1041	*Oxygastra curtisii*	p			i	P	P	D			
I	1044	*Coenagrion mercuriale*	p			i	P	P	D			
I	1083	*Lucanus cervus*	p			i	P	M	C	B	C	B
F	1095	*Petromyzon marinus*	r			i	P	M	C	C	B	C
F	1096	*Lampetra planeri*	r			i	P	P	C	C	C	C
F	1099	*Lampetra fluviatilis*	r			i	P	DD	C	C	C	C
F	1106	*Salmo salar*	c			i	P	P	C	C	C	C
A	1166	*Triturus cristatus*	p			i	P	G	C	C	C	A
M	1308	*Barbastella barbastellus*	w			i	P	P	D			
P	1831	*Luronium natans*	p			i	P	G	C	B	C	A
I	6199	*Euplagia quadripunctaria*	p			i	P	M	C	B	C	A

- **Groupe :** A = Amphibiens, B = Oiseaux, F = Poissons, I = Invertébrés, M = Mammifères, P = Plantes, R = Reptiles.
- **Type :** p = espèce résidente (sédentaire), r = reproduction (migratrice), c = concentration (migratrice), w = hivernage (migratrice).
- **Unité :** i = individus, p = couples , adults = Adultes matures , area = Superficie en m2 , bfemales = Femelles reproductrices , cmales = Mâles chanteurs , colonies = Colonies , fstems = Tiges florales , grids1x1 = Grille 1x1 km , grids10x10 = Grille 10x10 km , grids5x5 = Grille 5x5 km , length = Longueur en km , localities = Stations , logs = Nombre de branches , males = Mâles , shoots = Pousses , stones = Cavités rocheuses , subadults = Sub-adultes , trees = Nombre de troncs , tufts = Touffes.
- **Catégories du point de vue de l'abondance (Cat.) :** C = espèce commune, R = espèce rare, V = espèce très rare, P: espèce présente.
- **Qualité des données :** G = «Bonne» (données reposant sur des enquêtes, par exemple); M =«Moyenne» (données partielles + extrapolations, par exemple); P = «Médiocre» (estimation approximative, par exemple); DD = Données insuffisantes.
- **Population :** A = 100 $\geq$ p > 15 % ; B = 15 $\geq$ p > 2 % ; C = 2 $\geq$ p > 0 % ; D = Non significative.
- **Conservation :** A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Moyenne / réduite».
- **Isolement :** A = population (presque) isolée ; B = population non isolée, mais en marge de son aire de répartition ; C = population non isolée dans son aire de répartition élargie.
- **Evaluation globale :** A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative».

3.3 Autres espèces importantes de faune et de flore

Espèce			Population présente sur le site				Motivation					
Groupe	Code	Nom scientifique	Taille		Unité	Cat.	Annexe Dir. Hab.		Autres catégories			
			Min	Max		C\|R\|V\|P	IV	V	A	B	C	D
A		*Triturus marmoratus*			i	P	X		X		X	
A		*Alytes obstetricans*			i	P	X		X		X	
A		*Pelodytes punctatus*			i	P			X		X	
A		*Bufo calamita*			i	P	X		X		X	
B		*Haematopus ostralegus*			i	P			X		X	
B		*Streptopelia turtur*	0	8	p				X		X	
B		*Caprimulgus europaeus*			i	P			X		X	
I		*Maculinea alcon*			i	P			X			
P		*Dicranum spurium*			i	P						X
P		*Deschampsia setacea*			i	P						X
P		*Drosera intermedia*			i	P						X
P		*Drosera longifolia*			i	P						X
P		*Drosera rotundifolia*			i	P						X

P		*Erica ciliaris*			i	P						X
P		*Illecebrum verticillatum*			i	P						X
P		*Juncus pygmaeus*			i	P						X
P		*Leymus arenarius*			i	P						X
P		*Littorella uniflora*			i	P						X
P		*Lycopodiella inundata*			i	P			X			
P		*Myrica gale*			i	P						X
P		*Narthecium ossifragum*			i	P						X
P		*Pilularia globulifera*			i	P						X
P		*Ranunculus lingua*			i	P						X
P		*Rhynchospora fusca*			i	P						X
P		*Spiranthes aestivalis*			i	P	X		X		X	
P		*Utricularia minor*			i	P						X
P		*Viola lactea*			i	P						X
P		*Trichophorum cespitosum subsp. germanicum*			i	P						X
P		*Centaurium erythraea var. capitatum*			i	P						X

- **Groupe :** A = Amphibiens, B = Oiseaux, F = Poissons, Fu = Champignons, I = Invertébrés, L = Lichens, M = Mammifères, P = Plantes, R = Reptiles.
- **Unité :** i = individus, p = couples , adults = Adultes matures , area = Superficie en m2 , bfemales = Femelles reproductrices , cmales = Mâles chanteurs , colonies = Colonies , fstems = Tiges florales , grids1x1 = Grille 1x1 km , grids10x10 = Grille 10x10 km , grids5x5 = Grille 5x5 km , length = Longueur en km , localities = Stations , logs = Nombre de branches , males = Mâles , shoots = Pousses , stones = Cavités rocheuses , subadults = Sub-adultes , trees = Nombre de troncs , tufts = Touffes.
- **Catégories du point de vue de l'abondance (Cat.) :** C = espèce commune, R = espèce rare, V = espèce très rare, P: espèce présente.
- **Motivation : IV, V :** annexe où est inscrite l'espèce (directive «Habitats») ; **A :** liste rouge nationale ; **B :** espèce endémique ; **C :** conventions internationales ; **D :** autres raisons.

4. DESCRIPTION DU SITE

4.1 Caractère général du site

Classe d'habitat	Pourcentage de couverture
N01 : Mer, Bras de Mer	30 %
N02 : Rivières et Estuaires soumis à la marée, Vasières et bancs de sable, Lagunes (incluant les bassins de production de sel)	20 %
N08 : Landes, Broussailles, Recrus, Maquis et Garrigues, Phrygana	50 %

Autres caractéristiques du site

Bordé par un massif dunaire caractéristique des côtes basses du Cotentin, le havre de Saint-Germain-sur-Ay est l'un des plus importants de la côte ouest du département. Les paysages des Landes de Lessay, souvent dominés par les boisements de pins maritimes, contrastent avec ces milieux littoraux et le bocage environnant. L'acidité et la pauvreté très marquée des sols installés sur des grés et schistes primaires, sont à l'origine de la présence de formations végétales originales d'un intérêt patrimonial exceptionnel.

La surface des habitats naturels de la directive ont été précisés sur la base de leur cartographie établie par le Conservatoire Botanique de Brest. La part de certains habitats naturels par rapport à la superficie totale du site est de 1% dans le tableau 3.1. En réalité, une partie d'entre eux ont une part inférieure à 1% avec des surfaces limitées : 1310 (6 ha), 1210 (1.5 ha), 2110 (1.2 ha), 2120 (33 ha), 2170 (1.3 ha), 2180 (0.02 ha), 2190 (2.4 ha), 3110 (0.75 ha), 3140 (0.01 ha), 3150 (0.01 ha), 3160 (1 ha), 4020 (0.02 ha), 7110 (9.3 ha), 7120 (36.4 ha), 7140 (14.3 ha), 7150 (4.64 ha), 7210 (1.70 ha), H91DO (32.6 ha).
Dans la liste des habitats d'intérêt communautaire, la part de l'habitat 1130, correspondant à "estuaire", ne représente volontairement que 1% de la superficie du site, afin d'éviter les doubles comptes avec les habitats 1110, 1140 & les habitats de prés salés.
La part de DPM représente environ 29,7% de la superficie du site.

Vulnérabilité
: - Progression non maîtrisée des fourrés au niveau des dunes.
- Fréquentation importante au niveau des espaces littoraux sensibles contribuant notamment à la dégradation des cordons dunaires.
- Mitage de l'espace landeux par destruction directe des milieux (mise en culture, ...).
- Dynamique de fermeture des landes basses à bruyères et des tourbières par les ligneux (pins, ...).
- Intérêt écologique des milieux humides (mares, bas-marais, tourbières, ...) tributaire de la préservation du niveau et de la qualité des eaux.
- Dépôts et remblais ponctuels potentiels sur le site.

4.2 Qualité et importance

- Les Landes de Lessay ont été classées site d'intérêt européen (niveau de valeur : international) dans l'inventaire des tourbières de France fait en 1981 par l'Institut Européen d'Ecologie de Metz, à la demande du Ministère de l'Environnement.
- Le site est connu pour revêtir une importance communautaire pour une espèce d'orchidée : le Spiranthe d'été (Spiranthes aestivalis).

- Motivations pour la liste des autres espèces importantes de faune et de flore (rubrique 3.3) :
- protection réglementaire au niveau national ou régional ;
- population remarquable d'espèce d'intérêt patrimonial.

4.3 Menaces, pressions et activités ayant une incidence sur le site

Il s'agit des principales incidences et activités ayant des répercussions notables sur le site

Incidences négatives				
Importance	Menaces et pressions [code]	Menaces et pressions [libellé]	Pollution [code]	Intérieur / Extérieur [i\|o\|b]
H	A04.03	Abandon de systèmes pastoraux, sous-pâturage		I
H	B	Sylviculture et opérations forestières		I
H	B01.02	Plantation forestière en terrain ouvert (espèces allochtones)		I
L	D01.02	Routes, autoroutes		I
L	E01	Zones urbanisées, habitations		I
L	E01.03	Habitations dispersées		I
L	E02	Zones industrielles ou commerciales		I
L	E03	Décharges		I
L	F02.03	Pêche de loisirs		I
L	F03.01	Chasse		I
L	K04.01	Compétition (flore)		I
M	A01	Mise en culture (y compris augmentation de la surface agricole)		I
M	C01.01.01	Carrières de sable et graviers		I
M	D01.01	Sentiers, chemins, pistes cyclables (y compris route forestière)		I
M	G01.03	Véhicules motorisés		I
M	G02.10	Autres sports et complexes de loisirs		I
M	G05.01	Piétinement, surfréquentation		I
M	J02.06	Captages des eaux de surface		I
Incidences positives				
Importance	Menaces et pressions [code]	Menaces et pressions [libellé]	Pollution [code]	Intérieur / Extérieur [i\|o\|b]
H	A04	Pâturage		I

- **Importance** : H = grande, M = moyenne, L = faible.
- **Pollution** : N = apport d'azote, P = apport de phosphore/phosphate, A = apport d'acide/acidification, T = substances chimiques inorganiques toxiques, O = substances chimiques organiques toxiques, X = pollutions mixtes.
- **Intérieur / Extérieur** : I = à l'intérieur du site, O = à l'extérieur du site, B = les deux.

4.4 Régime de propriété

Type	Pourcentage de couverture

4.5 Documentation

BEAUDESSON, 1996 - Cartographie des habitats et proposition de sites Natura 2000 dans les forêts gérées par l'ONF en Basse-Normandie. ONF, DIREN Basse-Normandie, 111 p.

CENTRE REGIONAL DE LA PROPRIETE FORESTIERE DE NORMANDIE, 1996 - Etude sur les sites forestiers susceptibles d'être retenus dans le réseau Natura 2000. DIREN Basse-Normandie.

INSTITUT EUROPEEN D'ECOLOGIE, 1981 - Inventaire des tourbières de France. Région Basse-Normandie. Ministère de l'Environnement. Direction de la Protection de la Nature, 47 p.

LECOINTE A. & al., 1992 - Etude de la sensibilité écologique des Landes de Lessay (Manche). Aspects phyto-écologiques. Laboratoire de Phytogéographie de l'Université de Caen, DIREN Basse-Normandie, 84 p.

ZAMBETTAKIS C., 1984-85 - Le havre de Lessay. Etude de la végétation ; préliminaire à l'évaluation de la santé biologique du havre, 24 p.

ZAMBETTAKIS C., 1998 - Cartographie des habitats naturels de la directive du site havre de Saint-Germain-sur-Ay et Landes de Lessay.

ZAMBETTAKIS C. (CPIE COTENTIN), juin 1999 - SIC "Havre de Saint-Germain-sur-Ay et landes de Lessay. Document d'Objectifs, 3 tomes. DIREN Basse-Normandie.

Lien(s) :

5.1 Types de désignation aux niveaux national et régional

Code	Désignation	Pourcentage de couverture
11	Terrain acquis par le Conservatoire du Littoral	1 %
23	Réserve biologique dirigée	1 %
27	Réserve biologique domaniale dirigée	1 %
32	Site classé selon la loi de 1930	25 %
36	Réserve naturelle nationale	1 %
42	Réserve naturelle conventionnelle	1 %
80	Parc naturel régional	50 %
22	Forêt non domaniale bénéficiant du régime forestier	20 %

5.2 Relation du site considéré avec d'autres sites

Désignés aux niveaux national et régional :

Code	Appellation du site	Type	Pourcentage de couverture
11	HAVRE DE LESSAY	+	1%
80	Marais du Cotentin et du Bessin	*	50%

Désignés au niveau international :

Type	Appellation du site	Type	Pourcentage de couverture

5.3 Désignation du site

Le havre de Saint-Germain-sur-Ay constitue un "espace remarquable du littoral" au sens de l'article L146-6 du code de l'urbanisme (complément de la rubrique 5.1).

6. GESTION DU SITE

6.1 Organisme(s) responsable(s) de la gestion du site

Organisation : Parc Naturel Régional des Marais du Cotentin et du Bessin

Adresse : 3 Les Ponts Douve, St Come du Mont 50500 CARENTAN LES MARAIS

Courriel :

Organisation : Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement du Cotentin

Adresse : Maison de l'environnement - 30, rue de l'Hippodrome - BP 42 50430 LESSAY

Courriel :

6.2 Plan(s) de gestion

Existe-il un plan de gestion en cours de validité ?

[X] Oui Nom : DocOb du site Natura 2000 FR2500081 - Havre de Saint-Germain-sur-Ay et Landes de Lessay
Lien : http://www.donnees.normandie.developpement-durable.gouv.fr/pdf/N2000/FR2500081DOCOB.pdf

[] Non, mais un plan de gestion est en préparation.

[] Non

6.3 Mesures de conservation

- Nouvelle charte du Parc Naturel Régional adoptée puis validée par décret (mars 1998).
- Crédits européens LIFE pour l'aménagement écologique du havre.

Références :

OFFICE NATIONAL DES FORETS - DIVISION D'ALENCON, 1996 - Propositions de règles de gestion sur les sites Natura 2000 gérés par l'ONF en Basse-normandie. ONF.

SPIROUX P., FOUILLET P., LEMARQUAND B. et ZAMBETTAKIS C., 1994 - Forêts communales des landes de Lessay. Analyse de la biodiversité et propositions de règles de gestion. 104 p. + Annexes.

ZAMBETTAKIS C., 1995 - 1. Plan de gestion de la réserve naturelle de la tourbière de Mathon 1995 - 2000. 2. Annexes. CPIE Cotentin, DIREN Basse-Normandie.